

teur pour que nous n'en citions pas quelques traits. *Dedans ce Livre sont contenus plusieurs Traités ... Lesquels Sire Jean Froissart Prêtre & Chanoine de Canai, de la Comté de Hainault, & de la Ville de Valenciennes, a fait dicter & ordonner à l'aide de Dieu & d'Amour, à la contemplation de plusieurs Nobles & vaillans, le Paradis d'Amour, plusieurs lais Amoureux, Pastorales, la Prison amoureuse, Chançons Royales en l'honneur de Nôtre-Dame &c.*

Le célèbre Théologien Pierre Dailly, Chancelier de l'Université de Paris, Evêque de Cambrai, Cardinal Légat au Concile de Constance, se mêla de rimer aussi sous le même Regne, & fit plus d'honneur à la Poësie, que la Poësie ne lui en fit. Il en fut de même de Raoul de Presle son contemporain, qui d'Avocat au Parlement étoit devenu successivement Conseiller Maître des Requêtes, Prêtre & Confesseur de Charles V. & qui malgré la médiocrité de ses Vers parmi les differens titres qu'il prenoit, ne manquoit point de marier ensemble ceux de Confesseur & de Poëte du Roi.

La Prose Françoisë se forma beaucoup aussi sous ce Regne. Il est l'époque la plus marquée du goût pour la Traduction des bons Ouvrages des Anciens. Il en parut un très-grand nombre en François. Le zèle du Roi pour ces Traductions ne se bornoit point à faire de grosses pensions à ceux qui travailloient en ce genre. Nicolas Oresme, le précurseur des Amyots & des Vaugelas parvint par cette voye à l'Evêché de Lizieux.

Le branle que ce Prince avoit donné aux esprits soutint encore la Litterature sous le Regne de son successeur, où il s'en falloit bien qu'elle